

ÉDITO

BILAN TRAFIC 2022



Michel Puyrazat  
Président du Directoire

## Des défis à relever

Malgré un contexte marqué par de fortes turbulences ces trois dernières années, la communauté portuaire a passé cette période avec pragmatisme et efficacité, en retrouvant globalement en 2022, un niveau d'activité proche de son niveau record.

Au-delà des trafics, la poursuite des investissements réalisés confirme la volonté de préparer l'avenir et de relever les défis de demain, en premier lieu celui de la transition écologique.

2023 verra en effet une accélération sensible des investissements dans ce domaine, avec notamment la reconfiguration des accès aux terminaux nord et la réalisation d'une plateforme dédiée aux colis lourds. Elle sera utilisée pour la logistique des fondations des éoliennes offshore implantées entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier, dès début 2024.

La création d'une structure en charge du développement de l'autoconsommation collective, le déploiement de bornes de recharge sur différents sites, la mise en place d'alimentation électrique à quai des navires, la réalisation de nouvelles voies ferroviaires favorisant le report modal, les études pour le raccordement électrique d'outils de manutention... sont autant d'exemples de nouveaux projets initiés par la place portuaire en 2023 en faveur de la décarbonation des activités.

La préparation du développement de l'éolien flottant, nécessaire au projet de mix énergétique de la France, est également un autre défi qui sera mené collectivement par les quatre ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine.

## Des fondamentaux solides

Le bilan du trafic sur l'année écoulée montre que la communauté portuaire rochelaise, une nouvelle fois, sait s'adapter à la conjoncture. À fin décembre 2022, la quasi-totalité des filières est à la hausse avec un volume de marchandises traitées de 9,6 millions de tonnes, soit + 8,7 % par rapport à l'année précédente.



Céréales et oléagineux :  
la première filière du Port

« Le contexte géopolitique et la crise énergétique auraient pu impacter de façon significative l'activité portuaire, mais ce n'est pas le cas », souligne Jean-Baptiste Gouin, directeur Marketing et Patrimoine au sein de Port Atlantique La Rochelle. L'adaptabilité, tel est bien l'ADN du Port. Par ordre d'importance en termes de volumes, la filière céréales et oléagineux se classe toujours en tête. Portée par le blé, elle affiche un volume global de 4 millions de tonnes avec une évolution positive de 23,4 %. Les tensions sur le marché international résultant des difficultés en sortie de l'origine mer Noire ont eu pour conséquence un report important sur la place rochelaise. Avec une hausse de 2,4 %, les produits pétroliers confirment leur position. « Les difficultés dans les raffineries n'ont pas eu d'effets notables sur les approvisionnements de nos opérateurs », note Jean-Baptiste Gouin. Bien qu'en repli de 10 % en raison de la baisse des projets de construction, les produits du BTP conservent leur troisième place. Quatrièmes du classement, les vracs agricoles affichent + 16 %, dopés par l'évolution des engrais (+ 37 %) : des origines nouvelles ont fait leur apparition pour compenser l'origine

Russie. Au sein de la filière vracs agricoles, les volumes pour l'alimentation animale sont par ailleurs en retrait : la baisse de la consommation de viande a entraîné des besoins moindres pour la nourriture des animaux, en lien avec une décheptalisation ; un phénomène accentué par la grippe aviaire. Avec plus de 620 000 tonnes manutentionnées sur le Port, les produits forestiers et papetiers, filière historique du Port, témoignent de leur bonne santé. La filière dite « Autres » affiche certes une baisse mais elle s'explique par la fin du chantier du parc éolien en mer de Nantes Saint-Nazaire, pour lequel Port Atlantique La Rochelle a fait ses preuves comme base arrière.

Avec ce bilan très satisfaisant, Port Atlantique La Rochelle confirme son rôle de porte d'entrée de la façade atlantique s'appuyant sur l'expertise de ses opérateurs en matière de pré et post acheminement, selon des schémas logistiques éprouvés. Le ferroviaire témoigne à ce titre de son importance, avec un report modal de la route vers le fer de 12,8 % sur l'année 2022, en progression par rapport à 2021.

À retenir

**9 616 153 tonnes**

Le volume de marchandises traitées sur le Port en 2022.

**+ 23,4 %**

La hausse de la filière céréales & oléagineux sur l'année écoulée.

**12,8 %**

La part modale des marchandises portuaires transportées par train.



# Un cap préservé

**Le nécessaire soutien qu'apportent le Port et ses opérateurs à l'activité portuaire s'est traduit en 2022 par des actions et des investissements qui demeurent significatifs. Cela dans un contexte particulier, principalement en raison de la situation géopolitique, accentué en cours d'année par la problématique énergétique.**

Les investissements engagés par Port Atlantique La Rochelle en 2022 se sont maintenus à un niveau élevé, atteignant un montant total de 9 millions d'euros, cofinancé à hauteur de 5,6 %. L'année écoulée retiendra principalement la première phase des travaux visant à reconfigurer les accès aux terminaux nord du Port avec le dévoiement des pipelines, préalable à la suppression ultérieure de la partie terrestre du viaduc du Môle d'Escale. L'objectif final de ce chantier étant de permettre la connexion entre La Repentie et les terminaux de l'Anse Saint-Marc et du Môle d'Escale.

Autre action qui fait date, la réhabilitation du quai de l'ex-jetée sud, désormais baptisé Alcyone, dans le cadre du projet relatif au futur aménagement du terminal de Chef de Baie. Les travaux ont porté sur le renforcement de l'ancienne jetée et la mise à niveau du front d'accostage.

Réhabilitation encore avec les travaux ayant porté sur des reprises structurelles et la pose d'un bardage complet concernant le hangar 12 situé au Môle d'Escale. Les hangars 1, 3, 6 et 7, édifiés sur le pourtour du Bassin à Flot, ont également fait l'objet d'interventions. Elles ont consisté en des travaux de réhabilitation en cohérence avec le schéma de mise en valeur des paysages portuaires, après la première phase lancée en 2020 sur les hangars de Chef de Baie.

## Du côté des opérateurs, le Groupe Sica Atlantique s'inscrit dans la poursuite des actions précédemment engagées.

Vincent Poudevigne, directeur général du Groupe Sica Atlantique



La rénovation du silo Bertrand 2 s'est poursuivie cette année avec la seconde phase des travaux de peinture, ainsi que la réalisation de l'étanchéité des galeries et des toitures pour un total de 1,5 million d'euros. Ces travaux seront complètement achevés en mars prochain, la météo étant généralement favorable à cette période. L'étanchéité des cellules et des deux galeries aura été ainsi totalement reprise. Opérationnelle depuis mi-2022, la nouvelle ligne d'ensachage LEA a fait l'objet d'une période dite de « déverminage » consistant en des tests complémentaires pour un paramétrage optimal. Ce nouvel outil, d'un coût total de 6 millions d'euros, permet l'ensachage automatisé en big bags des engrais. Cofinancier des travaux du dévoiement des pipelines allant du Môle d'Escale à ses dépôts, Sica Atlantique a apporté une contribution de 300 000 euros. Autre investissement effectué en 2022, la poursuite du programme de modification de l'entraînement des tapis roulants à l'aide de moteurs basse tension dotés de variateurs. Engagée dès 2019, cette évolution a déjà permis de gagner en sobriété énergétique et en souplesse en matière d'exploitation.

Alcyone : livré le 4 janvier 2023 après des travaux réalisés en 2022



Dans le cadre de ses projets d'aménagement, le Port a impulsé la création du Comité d'information et de Suivi (CIS), organe composé de trente-et-un membres représentatifs des parties prenantes.

## Transparence, visibilité et actions collectives

Le Port met à leur disposition des informations précises relatives à l'avancement des travaux et peuvent émettre des propositions visant à réduire d'éventuels impacts. Comme le grand public, ils ont depuis la fin d'année accès à la plateforme SeaPolar, outil de suivi environnemental des chantiers du Port. Autre création l'année dernière, celle de la marque commerciale des acteurs du Pôle de Réparation et de Construction Navales : Sea Pole La Rochelle.



Cofinancé par l'Union européenne

Cette bannière commune regroupe des spécialistes locaux aux savoir-faire éprouvés.

Action collective encore, avec la création à l'automne d'Aquitania Ports Link, association réunissant la Région Nouvelle-Aquitaine, la CCI Nouvelle-Aquitaine, les ports de Bayonne, Bordeaux, Rochefort/Tonnay-Charente et La Rochelle. Sa raison d'être : la promotion et le développement des ports maritimes de Nouvelle-Aquitaine.

À l'échelle du territoire de l'ouest rochelais, c'est l'association Matières Energies Rochelaises (MER) qui a poursuivi son action en faveur de la transition écologique. Porte d'entrée du programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » sur l'espace portuaire, en lien avec Port Atlantique La Rochelle membre du consortium, l'association s'est notamment illustrée pour soutenir le développement du covoiturage domicile-travail.

## Pour la filiale rochelaise du Groupe Maritime Kuhn, AMLP, les investissements 2022 ont principalement concerné le renouvellement de matériel roulant pour répondre à son activité croissante.

Emilien Mafféis, directeur d'AMLP



Acquise en septembre 2022, la nouvelle grue Liebherr LHM 420, d'une capacité de 124 tonnes sous crochet, a représenté un investissement de 4,15 millions d'euros avec ses appareils. Son coût d'acquisition comprend une option hybride en prévision de l'électrification des quais du Môle est et ouest. Dans cette lignée d'investissement, à noter l'achat de trois chariots élévateurs dans la gamme de 7 à 12 tonnes, de deux mini chargeuses, ainsi que d'une autre plus conséquente dédiée au hangar TAA, pour un coût total de 450 000 euros.

AMLP a déposé un dossier de candidature dans le cadre du projet EMYN (Eolien en Mer Yeu-Noirmoutier) se positionnant en tant qu'acteur majeur de manutention et de logistique. Il s'agit d'une candidature collective portée par DEME et qui inclut Aquitaine Blue Energies, association des professionnels néo-aquitains œuvrant pour l'éolien offshore et les énergies marines renouvelables. Elle intervient en parallèle à la candidature des ports de Nouvelle-Aquitaine pour répondre aux besoins spécifiques de la filière éolien en mer, dont le développement est envisagé dans les prochaines années.



# Agir pour demain

Établi à 20 millions d'euros, le budget 2023 de Port Atlantique La Rochelle prévoit une augmentation substantielle des investissements par rapport à 2022.



Le Bassin à Flot : un des sites concernés par l'électrification des quais

Sujet majeur désormais prégnant, la décarbonation s'impose à l'écosystème portuaire et au-delà. Avec l'électrification des quais, le Port agit concrètement dans cette voie. Fin 2023, ce sera un projet opérationnel. L'un de ses objectifs : permettre à certains navires comme les sabliers, la drague *Cap d'Aunis* et les yachts de ne plus faire appel, lors de leurs escales, à leur groupe électrogène fonctionnant au gasoil mais aux branchements électriques disponibles. Un objectif qui concerne aussi des engins de manutention comme les sauteuses. Les sites concernés par cette électrification sont le Bassin à Flot (nord et sud), le Pôle de Réparation et de Construction Navales, les quais Lombard et Alcione. Des bornes basse tension de 250 à 600 ampères alimenteront ces quais. Dans un second temps, l'électrification des quais concernera, en haute tension, le terminal de Chef de Baie à l'attention de navires comme les rouliers. Les études de faisabilité sont engagées et vont se poursuivre au cours de l'année.



Décarbonation à nouveau avec le projet de création d'une boucle énergétique d'autoconsommation collective sur le Port. Partie intégrante de « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », elle a fait l'objet d'une étude de potentiel menée par Atlantech, suivie d'une étude de faisabilité technico-économique. L'heure est maintenant à la constitution d'une structure porteuse de l'investissement, sujet qui sera débattu prochainement en Conseil de Surveillance.

## Transition écologique et numérique

Décarbonation encore avec le déploiement à venir au cours de l'année de bornes de recharge pour stimuler l'usage des véhicules électriques. Trente-six points vont être installés délivrant chacun 22 kW : rue de la Côte d'Ivoire, au Pôle de Réparation et de Construction Navales, sur le parking intérieur de la Maison du Port ainsi que sur son parking extérieur, boulevard Emile Delmas. Leur gestion et la relation avec les usagers seront gérées par un prestataire. Des réflexions sont par ailleurs en cours dans le cadre du réaménagement du parking du pôle de service et du local sûreté

de l'apportement pétrolier pour déployer d'autres bornes de recharge. Les actions en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent également de mesures concernant la mobilité douce dans l'enceinte du Port : sur les axes Maison du Port-accès Champlain et Maison du Port-accès La Repentie, respectivement de 1,8 km et de 1,5 km, des voies vertes réservées aux piétons et vélos vont être créées.

Mission essentielle du Port, l'adaptation des infrastructures est aussi au programme de cette année. La reconfiguration des accès aux terminaux nord va se poursuivre avec le démantèlement de la partie terrestre du viaduc du Môle d'Escale, engagé dès la mi-février pour s'achever courant juillet. Son objectif : connecter La Repentie, l'Anse Saint-Marc et le Môle. La constitution de la digue de l'Anse Saint-Marc 3 figure aussi parmi les travaux planifiés en vue de la création d'un terre-plein de 3,5 hectares puis d'un quai.

Autre transformation à venir, numérique celle-là, avec la réservation en ligne de hangars pour répondre aux besoins de stockage temporaire des opérateurs, en lien avec les pointes de trafics.



Viaduc du Môle d'Escale : la partie terrestre bientôt démantelée

Pour le Groupe Sica Atlantique et AMLP, 2023 est une année de transition placée sous le signe de la prudence compte tenu d'indicateurs qui invitent à la réserve. Cependant, les opérateurs sont toujours dans l'action.



Une récolte 2023 sous de bons auspices

En cofinancement avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Port, le Groupe Sica Atlantique prévoit pour sa filiale SISP la réalisation d'un chantier ferroviaire. L'objectif est de créer un mini faisceau sur le site de l'ex Service des Essences des Armées, grâce à l'extension des voies existantes et la création de nouvelles, afin d'optimiser la capacité de réception ferroviaire des produits liquides et des céréales : « On veut mettre toutes les cartes dans notre jeu pour pouvoir faire du report modal sur les sorties portuaires », souligne Vincent Poudevigne. Montant total de cet investissement : 1,5 million d'euros.

2023 verra également le renouvellement de la modernisation d'une ligne de mélange et d'enrobage d'engrais du côté d'Atena avec l'ajout d'une unité de criblage.

« Si le premier semestre de la campagne céréalière 2022-2023 a été plutôt bon, on s'attend à une baisse de 30 % au global pour le second, dont une baisse de 50 % pour le blé tendre, souligne Vincent Poudevigne. Pour les vracs solides, liquides et les engrais, on s'attend à une stabilité des trafics. Concernant la prochaine récolte, tous les voyants sont au vert à ce stade, la végétation est optimale. »



Les bureaux d'AMLP bientôt agrandis

Malgré les tensions internationales et les inconnues qui en découlent sur les différents marchés, l'opérateur AMLP regarde vers l'avenir et investit. Deux entrepôts de 3 000 m<sup>2</sup> vont voir le jour à l'interface du quai de Chef de Baie 3 : ce seront des hangars modulaires avec toits gonflables pressurisés, anticondensation, pour un coût d'environ 1 million d'euros. Le premier hangar sera livré en avril et le second au mois de juin. Les entrepôts seront dédiés au stockage des bois de placage provenant d'Afrique, bord à quai afin de limiter les transferts. « On gagne en temps, en efficacité et en cadence de déchargement », précise Emilien Mafféïs. L'optimisation est aussi à l'ordre du jour du côté des équipes de l'opérateur avec l'extension de ses bureaux. Pour un meilleur confort de travail, un agrandissement de 250 m<sup>2</sup> sera réalisé pour une livraison en novembre 2023 autorisant le recrutement de trois nouveaux collaborateurs.

Pour l'heure, AMLP se prépare déjà dans le cadre du futur chantier éolien offshore d'Yeu-Noirmoutier pour l'accueil d'éléments. L'arrivée des monopieux est prévue en février 2024 et les pièces de transitions en mars de la même année.



Christophe Vajou

## Christophe Vajou, secrétaire général du Groupe Sica Atlantique

En poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, Christophe Vajou agit comme un chef d'orchestre pour accompagner les services supports et les aider à toujours mieux travailler ensemble. Sa méthode : s'interroger sur le sens des tâches, communiquer et optimiser l'organisation.

Son arrivée a été minutieusement préparée au sein du Groupe Sica Atlantique. Le poste de secrétaire général n'existait pas auparavant. Anticipant le départ à la retraite de la directrice administrative et financière, la direction s'est posée et interrogée sur la meilleure organisation possible. Ainsi, la fonction de secrétaire général a vu le jour. Son rôle au sein du Groupe Sica Atlantique consiste à piloter, avec les équipes en place, la comptabilité, le contrôle de gestion, les achats, la démarche RSE, les systèmes d'information et la certification ISO. L'objectif est de permettre ainsi au directeur général de concentrer ses efforts sur les activités. Nulle difficulté à comprendre pourquoi le profil de Christophe Vajou a retenu l'attention des dirigeants du Groupe.

À 52 ans, cet Angevin a déjà une longue et riche expérience derrière lui. Un parcours professionnel bâti peu à peu avec intelligence et patience. « À l'origine, j'ai suivi une formation en comptabilité en filière professionnelle. J'ai effectué plusieurs stages de découverte au cours desquels j'ai pu m'initier à la gestion. Travailler avec les managers, donner des indicateurs de pilotage, regarder droit devant et pas seulement dans le rétroviseur, c'est ce qui m'a intéressé. » Au sortir de sa formation, Christophe Vajou travaille cinq ans dans la grande distribution avant de décider de reprendre ses études. Il obtient alors un master en contrôle de gestion et systèmes d'information.

### Avoir une vision transversale

Il intègre différentes entreprises, de plus en plus importantes, en tant que directeur ou responsable administratif et financier. Il exerce dans des secteurs très différents, de la promotion immobilière aux sociétés de production, en passant par les sociétés de services et concessions de machines agricoles... « Ces expériences m'ont permis d'avoir une vision transversale car j'avais la main sur la comptabilité, le contrôle de gestion, les systèmes d'information et les ressources humaines. Si je me suis peu à peu éloigné des RH au fur et à mesure que les entreprises pour lesquelles je travaillais étaient importantes, je garde toujours cette composante de l'entreprise en tête. »

Christophe Vajou aiguise son regard et son expertise au gré de ses expériences. Lui qui se définit comme

un généraliste avant tout, n'hésite pas à s'inspirer des bonnes pratiques appliquées ailleurs pour résoudre des problématiques. « L'avantage de mes compétences, c'est qu'elles sont transposables quelles que soient les activités. Je me nourris donc continuellement de mes expériences passées. Aujourd'hui, je découvre l'activité portuaire. Le Groupe compte plusieurs structures avec des activités différentes et complémentaires. Le chargement, le déchargement, le fret... C'est plus complexe qu'on ne le pense et c'est passionnant. Je découvre également une culture d'entreprise saine, avec un « esprit de coopérative » qui se ressent au quotidien. D'autant plus que le Groupe Sica Atlantique a un vrai ancrage sur la place portuaire et plus largement sur le territoire. Il y a une volonté de s'intégrer dans le paysage de manière écoresponsable. C'est d'ailleurs l'un des axes de notre démarche RSE », explique Christophe Vajou.

### Optimiser le présent pour anticiper l'avenir

L'année à peine commencée, les projets ne manquent pas pour le nouveau secrétaire général. Un des objectifs 2023 est de dématérialiser les flux avec une ambition zéro papier pour les notes de frais, les factures... les bulletins de paie ayant déjà passé cette étape. À horizon 2024, c'est toute la gestion électronique des documents à l'échelle du Groupe qui est au programme.

En parallèle, Christophe Vajou entend développer cette année le contrôle de gestion en partant des besoins du manager pour lui fournir tous les indicateurs dont il a besoin. Un travail sur mesure plus efficient. « Tous les managers n'ont pas besoin des mêmes informations. À nous de nous adapter et de leur fournir ce qu'ils attendent. » Enfin, en 2024, le Groupe Sica Atlantique passera à la norme ISO 27000 pour ses activités informatiques. L'objectif étant de rassurer les partenaires et de se protéger des attaques extérieures pour assurer une continuité de service, quoi qu'il arrive. « Si demain nous ne pouvons plus utiliser l'informatique, comment travaillerons-nous ? Il faut envisager tous les scénarios pour ne plus être dépendants. Nous avons la chance d'avoir des compétences très pointues sur le sujet au sein de l'entreprise. Alors on met tout le monde autour de la table et on réfléchit ensemble. C'est un vrai travail d'équipe. Pour toujours avoir un coup d'avance. »

## EXPOSITION À LA MAISON DU PORT « Ce que la mer nous laisse »

À travers ses œuvres exposées à la Maison du Port du 1<sup>er</sup> février au 31 mars, Sébastien Bé propose un bestiaire marin dessiné sur des documents anciens issus de la compagnie Delmas-Vieljeux.

Poissons, poulpes, exocets, méduses, mollusques et coquillages, tels sont les animaux marins qui composent le bestiaire de Sébastien Bé, en hommage à la biodiversité. Ils sont dessinés avec minutie puis mis en couleur sur ces documents ayant appartenu à la célèbre compagnie rochelaise Delmas-Vieljeux que l'artiste rétais a pu se procurer alors qu'ils allaient être détruits : journaux de bord, plans de chargement des cargos, notes de déchargement, rapport de manutention du port..., autant de pépites qui sont selon lui les témoins de notre société de consommation, de nombreux produits et objets voyageant par la mer.

L'exposition comporte des œuvres de différentes tailles, depuis le format A4 pour les plus petites, jusqu'à 2 mètres de large par 80 centimètres de haut pour les plus grandes.



Plus d'infos : <https://www.facebook.com/SiBeArtiste>

Maison du Port - 141 boulevard Emile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

**L'Escale  
Atlantique**

### Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Emile Delmas  
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1  
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr  
www.larochelle.port.fr



Directeur de la Publication :  
Michel Puyrazat.

Responsable de la Publication :  
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud,  
Ludvine Robin, Julie Leboissetier.

Crédits Photos : Thierry Rambaud,  
Imagine Créations, Groupe Sica Atlantique,  
Arnault Serrière.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLADES FR

Impression : Imprimerie Mace





TRAFICS 2022	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL	Evolution 2021/2022
<b>Céréales / Oléagineux</b>	<b>309 527</b>	<b>266 319</b>	<b>437 504</b>	<b>324 666</b>	<b>248 777</b>	<b>400 678</b>	<b>387 252</b>	<b>571 858</b>	<b>304 075</b>	<b>300 220</b>	<b>181 695</b>	<b>266 432</b>	<b>3 999 001</b>	<b>+23,4%</b>
Blé	237 102	193 652	264 433	186 854	167 468	262 624	276 663	402 337	253 473	217 616	167 965	181 179	2 811 366	
Orge	49 662	0	110 528	45 500	19 428	69 003	91 622	158 425	33 195	66 165	3 260	55 393	702 181	
Mais	20 723	30 700	62 069	92 312	61 111	68 802	5 900	11 096	13 400	13 556	6 350	25 260	411 278	
Oléagineux	2 040	41 967	474	0	770	0	11 434	0	4 007	2 883	4 120	0	67 696	
Autres céréales	0	0	0	0	0	249	1 633	0	0	0	0	4 600	6 481	
<b>2021</b>	<b>216 529</b>	<b>197 839</b>	<b>220 857</b>	<b>307 504</b>	<b>180 885</b>	<b>143 605</b>	<b>480 856</b>	<b>406 901</b>	<b>353 537</b>	<b>252 798</b>	<b>296 651</b>	<b>183 854</b>	<b>3 241 815</b>	
Blé	93 817	175 399	90 910	139 184	52 486	63 740	309 707	341 793	155 180	144 632	168 371	147 173	1 882 392	
Orge	108 957	13 200	100 763	58 810	52 070	54 492	136 673	61 328	187 482	41 057	52 414	10 505	877 750	
Mais	8 505	9 033	28 755	109 510	66 590	25 098	34 386	3 780	10 875	60 453	75 866	26 176	459 026	
Oléagineux	0	207	429	0	9 440	275	90	0	0	0	0	0	10 441	
Autres céréales	5 250	0	0	0	299	0	0	0	0	6 656	0	0	12 205	
<b>Produits pétroliers</b>	<b>167 862</b>	<b>153 009</b>	<b>273 960</b>	<b>226 200</b>	<b>304 120</b>	<b>218 648</b>	<b>303 586</b>	<b>171 033</b>	<b>257 419</b>	<b>369 729</b>	<b>244 248</b>	<b>200 831</b>	<b>2 890 647</b>	<b>+2,4%</b>
Dérivés énergétiques	145 274	138 607	256 949	201 390	291 799	202 310	282 620	144 498	228 681	357 155	225 157	185 455	2 659 897	
Dérivés non énergétiques	22 588	14 402	17 011	24 810	12 321	16 338	20 966	26 535	28 738	12 574	19 091	15 376	230 750	
Produits Pétroliers Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Pétrole brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>2021</b>	<b>288 880</b>	<b>194 649</b>	<b>149 759</b>	<b>327 707</b>	<b>101 314</b>	<b>242 809</b>	<b>267 211</b>	<b>306 956</b>	<b>114 891</b>	<b>236 435</b>	<b>386 090</b>	<b>205 603</b>	<b>2 822 304</b>	
Dérivés énergétiques	267 778	181 925	141 694	312 721	86 351	227 871	246 292	287 586	100 925	222 112	370 504	187 254	2 633 013	
Dérivés non énergétiques	21 102	12 724	8 065	14 986	14 963	14 938	20 919	19 370	13 966	14 323	15 586	18 349	189 290	
Produits Pétroliers Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Pétrole brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Produits forestiers &amp; papetiers</b>	<b>52 291</b>	<b>38 015</b>	<b>61 435</b>	<b>19 515</b>	<b>63 679</b>	<b>34 273</b>	<b>59 123</b>	<b>75 189</b>	<b>53 996</b>	<b>37 596</b>	<b>51 082</b>	<b>80 123</b>	<b>626 316</b>	<b>+9,5%</b>
Sciages	12 739	3 322	3 429	3 787	5 279	3 805	4 115	3 744	6 861	1 796	4 008	6 476	59 359	
Placages	7 311	2 428	2 132	2 311	2 114	1 936	2 114	9 662	7 641	0	2 048	3 713	51 544	
Pâtes à papier	31 490	30 854	54 212	12 909	47 290	14 454	46 768	60 432	27 814	35 576	39 055	62 109	462 962	
Grumes	751	1 410	1 662	863	1 229	1 530	3 372	2 231	3 372	225	3 350	1 930	19 062	
Divers bois dont pellets	0	0	0	0	12 671	4 773	0	7 429	0	2 621	5 896	33 390		
<b>2021</b>	<b>61 105</b>	<b>18 040</b>	<b>61 512</b>	<b>27 780</b>	<b>60 074</b>	<b>45 164</b>	<b>13 800</b>	<b>72 636</b>	<b>75 121</b>	<b>56 021</b>	<b>24 313</b>	<b>56 293</b>	<b>571 860</b>	
Sciages	2 366	1 557	7 400	3 605	4 355	5 739	5 778	4 885	5 834	6 475	4 168	3 879	56 041	
Placages	2 386	824	1 711	5 807	2 673	4 237	0	2 074	2 166	3 140	3 155	1 829	30 005	
Pâtes à papier	54 809	14 820	51 374	16 540	52 468	31 022	8 022	65 476	53 904	43 025	10 464	50 075	451 999	
Grumes	1 544	839	1 027	1 828	578	4 165	0	200	127	3 381	2 305	510	16 506	
Divers Bois	0	0	0	0	0	0	0	0	13 089	0	4 221	0	17 310	
<b>Vracs Agricoles</b>	<b>27 648</b>	<b>76 063</b>	<b>62 427</b>	<b>98 698</b>	<b>38 896</b>	<b>112 978</b>	<b>28 090</b>	<b>91 122</b>	<b>60 407</b>	<b>82 897</b>	<b>147 981</b>	<b>73 766</b>	<b>900 974</b>	<b>+16%</b>
Engrais manufacturés	13 349	55 763	62 427	93 058	35 955	106 799	24 393	63 820	59 707	81 046	147 631	72 967	816 916	
Alimentation animale	14 299	20 299	0	5 640	2 941	6 179	3 697	27 302	700	1 851	350	799	84 059	
<b>2021</b>	<b>71 956</b>	<b>63 789</b>	<b>68 112</b>	<b>81 382</b>	<b>40 230</b>	<b>33 979</b>	<b>114 290</b>	<b>65 827</b>	<b>39 489</b>	<b>73 320</b>	<b>51 189</b>	<b>73 022</b>	<b>776 584</b>	
Engrais manufacturés	49 696	62 863	60 149	95 684	35 955	106 799	24 393	63 820	59 707	81 046	147 631	72 967	816 916	
Alimentation animale	22 260	926	7 963	35 698	33 078	7 872	16 386	39 205	2 960	9 227	2 916	2 150	180 642	
<b>Produits du BTP</b>	<b>82 155</b>	<b>83 409</b>	<b>110 190</b>	<b>95 575</b>	<b>92 175</b>	<b>122 938</b>	<b>110 466</b>	<b>57 255</b>	<b>51 756</b>	<b>80 099</b>	<b>93 022</b>	<b>50 737</b>	<b>1 029 777</b>	<b>-10,0%</b>
Sables	39 500	42 404	56 999	52 988	57 146	49 596	54 059	42 761	28 364	47 828	48 860	24 503	545 008	
Autres produits industriels	42 655	41 005	53 191	42 587	35 029	73 342	56 407	14 494	23 392	32 271	44 162	26 234	484 769	
<b>2021</b>	<b>63 016</b>	<b>73 641</b>	<b>138 721</b>	<b>153 604</b>	<b>106 423</b>	<b>118 852</b>	<b>96 117</b>	<b>63 073</b>	<b>67 656</b>	<b>86 738</b>	<b>67 338</b>	<b>109 351</b>	<b>1 144 530</b>	
Sables	34 979	55 306	76 774	57 941	51 851	76 808	52 430	46 125	50 166	51 251	51 925	57 746	663 302	
Autres produits industriels	28 037	18 335	61 947	95 663	54 572	42 044	43 687	16 948	17 490	35 487	15 413	51 605	481 228	
<b>Autres</b>	<b>13 103</b>	<b>13 696</b>	<b>33 292</b>	<b>17 123</b>	<b>16 048</b>	<b>13 855</b>	<b>14 263</b>	<b>11 200</b>	<b>9 207</b>	<b>13 423</b>	<b>4 316</b>	<b>9 912</b>	<b>169 438</b>	<b>-41,3%</b>
Produits métalliques	10 801	2 922	17 668	5 928	10 047	5 194	5 747	4 392	2 418	5 124	1 913	6 787	78 941	
Coils lourds	1 686	4 406	8 044	3 663	1 158	2 179	5 262	759	1 882	3 436	1 924	1 730	36 128	
Conteneurs	616	6 347	5 939	7 531	4 843	5 282	3 233	4 884	4 289	4 799	1 396	50 875		
Divers	0	22	1 642	1	0	1 200	22	11	23	575	0	0	3 495	
<b>2021</b>	<b>10 367</b>	<b>32 763</b>	<b>24 673</b>	<b>31 180</b>	<b>22 030</b>	<b>22 222</b>	<b>28 901</b>	<b>19 033</b>	<b>25 505</b>	<b>32 297</b>	<b>16 035</b>	<b>23 624</b>	<b>288 631</b>	
Produits métalliques	1 003	20 075	14 732	21 337	16 225	15 750	18 879	16 325	21 169	22 944	9 529	17 096	195 062	
Coils lourds	2 163	5 470	6 434	2 747	2 854	2 966	1 933	975	1 657	4 838	3 018	1 978	37 033	
Conteneurs pleins	4 221	7 049	3 493	6 916	2 952	2 879	8 020	1 733	2 680	5 348	3 488	4 527	53 306	
Divers	2 980	169	14	181	0	627	69	0	-833	0	0	22	3 230	
<b>Total</b>	<b>652 585</b>	<b>630 511</b>	<b>978 808</b>	<b>781 778</b>	<b>763 695</b>	<b>903 369</b>	<b>902 780</b>	<b>977 657</b>	<b>736 860</b>	<b>883 965</b>	<b>722 344</b>	<b>681 802</b>	<b>9 616 153</b>	<b>+8,7%</b>
<b>2021</b>	<b>711 853</b>	<b>580 722</b>	<b>663 634</b>	<b>929 158</b>	<b>510 956</b>	<b>606 632</b>	<b>1 001 175</b>	<b>934 426</b>	<b>676 199</b>	<b>737 609</b>	<b>841 616</b>	<b>651 746</b>	<b>8 845 723</b>	<b>+770 430</b>
Variation mensuelle	-8,3%	+8,6%	+47,5%	-15,9%	+49,5%	+48,9%	-9,8%	+4,6%	+9,0%	+19,8%	-14,17%	+4,6%	+8,7%	
Nombre d'escales totales (Hors escales techniques des sabliers)	69	68	90	78	83	100	90	94	86	82	80	70	990	+2,9%
<b>2021</b>	<b>75</b>	<b>76</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>75</b>	<b>74</b>	<b>99</b>	<b>83</b>	<b>68</b>	<b>88</b>	<b>78</b>	<b>74</b>	<b>962</b>	
Nombre d'EVV (Pleins et vides confondus)	47	480	739	1 037	592	648	654	587	880	673	40	122	6 499	-8,2%
<b>2021</b>	<b>424</b>	<b>1 340</b>	<b>671</b>	<b>761</b>	<b>339</b>	<b>630</b>	<b>912</b>	<b>308</b>	<b>288</b>	<b>584</b>	<b>467</b>	<b>354</b>	<b>7 078</b>	
Nombre de Croisiéristes en 2022	0	0	0	7 711	5 599	11 895	8 227	7 016	14 779	10 718	0	0	65 945	
<b>2021</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>IMPORT</b>	<b>334 982</b>	<b>355 423</b>	<b>522 468</b>	<b>437 878</b>	<b>470 546</b>	<b>494 728</b>	<b>492 122</b>	<b>398 378</b>	<b>428 115</b>	<b>545 017</b>	<b>524 118</b>	<b>390 211</b>	<b>5 393 986</b>	<b>-1,0%</b>
Soit en % / trafic total	51%	56%	53%	56%	62%	55%	55%	41%	58%	62%	73%			